Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20260420-20260401DELIB09-DE

Département des Côtes-d'Armor

Commune de

Quemper Guézennec

22260 Quemper-Guézennec

Tél. 02 96 95 62 62
E-mail : mairie.quemper-guezennec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC

EN DATE DU 01 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Marie Yvonne GELARD, Jean-Paul LE CALVEZ, Carole LAURENT, Alain BOIN, Thierry ROGER, Christelle JOLY, Séverine JEANDEL, Hélène PLASSART, Mélanie LANGELLA, Damien LEVÊQUE, Florian ROUAULT,

Absents excusés : Thomas BOUSSOUGANT donne procuration à Damien LÉVÊQUE,
Florence GOD donne procuration à Hélène PLASSART,

Secrétaire de séance : Carole LAURENT,

EGLISE – REMPLACEMENT DES LEDS

Monsieur le Maire suggère aux membres du conseil, le devis de la société LUMINES pour le remplacement des lumières LED de la mise en lumière de l'église. Le devis s'élève à 7 694,00 €uros TTC.

Il précise que la société LUMINES souhaite que l'on lui verse un acompte de 50% avant de commencer les travaux, soit 4 616,40 €uros TTC, et le reste à la fin des travaux.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à signer le devis et à verser à la société LUMINES un acompte de 4 616,40 €uros TTC.

Fait et délibéré le 01 avril 2026,

Le Maire,

Gilbert LE VAILLANT,

MAIRIE de QUEMPER-GUÉZENNEC (Côtes-d'Armor)

la Secrétaire de séance,

Carole LAURENT,